



**CONFOLENS**  
Cité de Confluences

# LETTRE D'INFORMATION

N°16 | FÉVRIER 2022

[www.mairie-confolens.fr](http://www.mairie-confolens.fr)

 Ville de Confolens en Charente

## ESPACE NUMÉRIQUE

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT

**VOUS SOUHAITEZ ÊTRE PLUS AUTONOME  
AVEC LES OUTILS NUMÉRIQUES ?**

L'espace numérique est fait pour vous.

En tant qu'utilisateur, le conseiller numérique m'aide prioritairement à :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...)
- Naviguer sur internet, envoyer, recevoir et gérer mes mails
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone
- Créer et gérer mes contenus numériques (stocker, ranger, partager)

**9H-12H**

**Du mardi au vendredi  
et le 1<sup>er</sup> samedi du mois**

**À la mairie**

Accompagnement individuel

ou en petit groupe

**Julie au 06 71 14 99 81**

**(English spoken)**



## SANS OUBLIER L'ESPACE FRANCE SERVICES

POUR TROUVER DES RÉPONSES AUX QUESTIONS DU QUOTIDIEN

En place depuis septembre 2021, l'Espace France Services vous accompagne dans vos démarches du quotidien.

Pour rappel, Marie-Odile, Benjamin, Mathieu et Maillys vous accueillent sans rendez-vous à la sous-préfecture de Confolens les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. **Contact : 05 45 84 10 65**



# COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ET DES ENCOMBRANTS

## MODE D'EMPLOI

Ce service gratuit est exclusivement réservé aux particuliers de plus de 65 ans résidant à titre principal sur la commune et aux personnes en situation de handicap.

Les professionnels ne peuvent en bénéficier. Cette collecte doit être considérée comme un service complémentaire au service offert par la déchetterie.

## CONDITIONS DE COLLECTE

Le ramassage des encombrants et déchets verts se fera uniquement sur inscription auprès de la mairie.

Les informations suivantes seront demandées, afin de garantir un service de qualité :

- Nom de la personne
- Adresse complète
- Numéro de téléphone
- La liste des déchets à collecter et éventuellement leurs dimensions

Le ramassage s'effectuera comme d'habitude une fois par mois (tous les 1<sup>er</sup> lundis de chaque mois), sauf en juillet et en août. Si le 1<sup>er</sup> lundi du mois est férié, le ramassage sera repoussé au lundi suivant.

## LES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont uniquement des résidus de tonte, feuilles et branchages qui devront être conditionnés :

- En fagot de 1.20m pour les branchages, ficelé avec liens naturels (coton, corde, chanvre...) entrant dans le quota de 2m<sup>3</sup>
- En sac : 10 sacs maximum (2m<sup>3</sup>)

## LES ENCOMBRANTS

Sont acceptés les appareils électroménagers de grand format (cuisinière, réfrigérateur, lave-linge...) et le mobilier de grand format (fauteuil, divan, matelas...).

Sont exclus : les gravats, les déchets de construction, les pneus et batteries, les ordures ménagères, les vêtements, les cartons, les déchets dangereux, toxiques ainsi que leur récipient, d'une manière



générale tout objet dont le volume ou le poids ne permet pas son chargement dans le véhicule de collecte des encombrants.

Le poids de chaque encombrant devra permettre son chargement à bras, dans le fourgon par deux agents de service (maximum 80 kg).



**MAX  
80 Kg**

Les déchets verts et objets encombrants devront être déposés en limite de domaine public à un endroit accessible pour le véhicule de collecte. Les agents ne seront pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte des habitations.

Il n'est pas autorisé de présenter plus de 2m<sup>3</sup> de déchets encombrants ou de déchets verts, par collecte.



**MAX  
2m<sup>3</sup>**

## TRIER AUJOURD'HUI, MIEUX VIVRE DEMAIN

### ENSEMBLE, SOYONS ÉCO-RESPONSABLES !

La facture des ordures ménagères ne cesse d'augmenter pour les habitants.

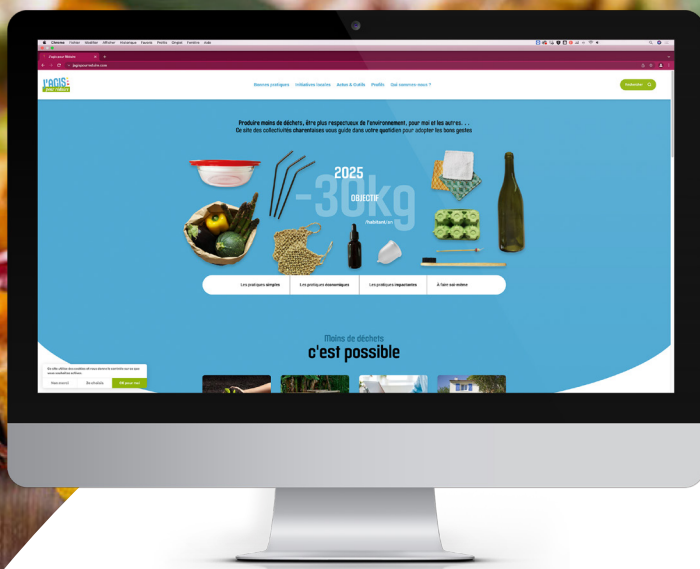
La commune, depuis le 1er janvier, se voit facturer ses déchets par Calitom pour ses équipements municipaux.

Réduire les déchets à la source est par conséquent l'objectif que la commune et les Confolentais doivent se fixer dans les années à venir. La limitation de notre empreinte environnementale est en jeu mais aussi la maîtrise des coûts liés à la gestion de ces déchets et sa conséquence sur le porte-monnaie des citoyens.

### DES CONSEILS POUR MIEUX TRIER ET RÉDUIRE SES DÉCHETS

Calitom, en partenariat avec Grand Angoulême et Grand Cognac, a conçu un site dédié à la prévention des déchets.

[WWW.JAGISPOURREDUIRE.COM](http://WWW.JAGISPOURREDUIRE.COM)



## DES CONSEILS PRATIQUES, SIMPLES ET ÉCONOMIQUES

### Conservation et congélation

Pour prolonger la durée de consommation des aliments, une partie peut être facilement conservée et notamment congelée.

### Valorisation des restes

Dans votre cuisine, mettez de côté dans un récipient les déchets alimentaires que vous placerez ensuite dans le compost : épluchures, peaux de fruits, coquilles d'œufs, marcs de café...

### Eau du robinet

Boire de l'eau en bouteille pour sa consommation courante génère un volume important de déchets. L'eau du robinet est disponible à tout moment et coûte beaucoup moins cher. Pensez à la transporter dans des gourdes.

### Rangement des placards et des frigos

150€ par personne par an de nourriture achetée sont jetés à la poubelle. Le bon rangement des aliments contribue à lutter contre le gaspillage. Organisez vos placards, classez les produits et rangez votre réfrigérateur en retirant

les emballages et en mettant les produits à consommer rapidement devant les autres...

### Liste de courses

Préparer une liste avant de faire ses courses est la meilleure manière de faire des économies et de limiter le gaspillage. Définissez vos repas, le nombre de personnes, jetez un œil au contenu restant dans vos placards... De cette manière, finies les tentations superflues et les achats sont optimisés.

Plus d'informations sur :  
[www.jagispourreduire.com](http://www.jagispourreduire.com)

## AU CIMETIÈRE AUSSI, JE TRIE !

Les containers du cimetière vont être remplacés par deux emplacements de trois cases afin de procéder au tri : végétaux, gravats et non valorisables.

*Non valorisables*



## HOMMAGE - CHANTAL DUMASDELAGE

### ADJOINTE EN CHARGE DE LA COMMUNICATION

### CHANTAL DUMASDELAGE NOUS A QUITTÉS LE 2 JANVIER DERNIER

Le Maire, les élus et les agents ont exprimé leur très grande tristesse suite à la disparition en ce début d'année de Chantal Dumasdelage, adjointe à la communication. Nos pensées vont à sa fille, Anne, sa petite-fille, Eva et sa belle-fille ainsi que tous les membres de sa famille.

Chantal aimait profondément sa commune. Depuis 2014 en tant qu'élue puis 2020 en tant qu'adjointe, elle a œuvré activement à la promotion de notre petite cité de caractère au sein de plusieurs commissions et a présidé la commission communication.

Son esprit d'initiative, sa force de caractère et sa motivation ont été d'indéniables atouts pour notre commune et ont contribué à la réussite de nombreux projets : nouvelle identité visuelle, page Facebook, application Ville de Confolens, site internet pour ne citer que les plus importants.

La politique de communication de la ville a été récompensée par deux fois aux Trophées de la communication. En 2018, tout d'abord, avec une 5<sup>e</sup> place dans la catégorie « Meilleur bulletin municipal des mairies de moins de 10 000 habitants » et en novembre 2021 où Confolens remportait le trophée du « Meilleur site internet des mairies de moins de 5000 habitants ». Elle n'avait pu être présente, combattant avec courage sa maladie. Ce trophée est aussi le sien et il lui sera à jamais dédié...

## ÉLECTIONS ET INSCRIPTION SUR LISTES ÉLECTORALES

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022. La date limite d'inscription sur les listes électorales pour voter aux présidentielles est le mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour voter aux législatives est le 4 mai 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au 6 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Tous les électeurs recevront une nouvelle carte.

MÉMO

# Agenda!

### SALLE CULTURELLE DE LA FERME SAINT-MICHEL

Prochains spectacles à venir

25/02 - Insismimare par Laztek - 20h30

04/03 - Né d'aucune femme par la Cie 3e sol - 20h30

12/03 - Super Sympa de Marcus - 20h30

19/03 - Orchestra'Limousine par l'EDM - 18h

09/04 - De l'entrecôte à la confiture par l'EDM - 17h

15/04 - Duo Berimba par la Cie Toumack - 20h30



## LA VILLE REMPORTE LES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

Dans la catégorie «Meilleur site internet des mairies de moins de 5000 habitants»

Le 26 novembre dernier au casino Partouche de la Grande-Motte, notre commune remportait le trophée du «Meilleur site internet des mairies de moins de 5000 habitants.» Une belle consécration pour la politique de communication de la Ville à laquelle il faut associer l'Agence Créasit, concepteur du site et Atelier W110, notre fidèle partenaire pour la conception graphique de nos supports.



22/04 - Arkhan - 20h30

30/04 - Prélude au Festival de Confolens - 20h

07/05 - Une valse à cotonou par Eyo'nle - 20h30

18/05 - Graines d'artistes - 14h30

21/05 - Récital de mélodies françaises par l'EDM - 18h